

MARION GUENOT

PRÉSENTATION DU NUMÉRO

Regards sociologiques n°57-58, pp. 11- 15.

2021. ISSN 1164-0871

Alors que les dernières années ont été marquées par l'omniprésence de la police dans le débat public, l'objectif de ce dossier est de contribuer à défaire les perceptions sensationnalistes qui entourent les objets policiers en rassemblant des travaux empiriques s'efforçant de dialoguer avec la sociologie du travail, des professions et des classes sociales.

D'abord, depuis le milieu des années 1980, les travaux français se sont multipliés sur la police, témoignant d'un attrait relativement récent. Qu'il s'agisse de proposer une sociologie du travail ou des organisations policières¹, des rapports entre police et Etat ou politique² et, plus spécifiquement, entre la police et certaines populations-cibles³ ou à l'appréhension de certaines infractions ou « risques »¹ ; ou sur les

¹ Chauvenet Antoinette, Orlic Françoise. « Interroger la police ». *Sociologie du travail*, n°4, 1985, p. 408-423. Monjardet Dominique, *Ce que fait la police*, Paris : La Découverte, 1996. Darley Mathilde, Gauthier Jérémie. « Le travail policier face à la réforme. Une ethnographie de la mise en œuvre des « Zones de Sécurité Prioritaires » », *Politix*, 2018/4 (n° 124), p. 59-84.

² Linhardt Dominique, « La « question informationnelle » éléments pour une sociologie politique des fichiers de police et de population en Allemagne et en France (années 1970 et 1980) », *Déviance et Société*, 2005/3 (Vol. 29), p. 259-272. Favre Pierre, « Quand la police fabrique l'ordre social. Un en deçà des politiques publiques de la police ? », *Revue française de science politique*, vol. 59, no. 6, 2009, pp. 1231-1248. Moreau de Bellaing Cédric, « L'État, une affaire de police ? Ce que le travail des dispositifs policiers de discipline interne nous apprend de l'État », *Quaderni*, 2012/2 (n° 78), p. 85-104.

³ Mouhanna Christian, « Le policier face au public : le cas des banlieues », dans Sebastian Roché (dir.), *En quête de sécurité. Causes de la délinquance et nouvelles réponses*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 241-253. Boucher, Manuel. « Police de rue et usage de la force dans les quartiers populaires : au-delà des idées reçues », *Migrations Société*, vol. 153-154, no. 3, 2014, pp. 29-45. Delpeuch Thierry, Ross Jacqueline, Bonnet François. « Les analyses sociologiques des relations police-population : vers une reconnaissance de la variété des pratiques policières », *Droit et société*, 2017/3 (N° 97), p. 457-468.

réformes de la police ou de la « sécurité »², ou de s'intéresser à la composition sociodémographique de la police, aux dispositifs d'encadrement et à leur évolution³, les auteurs n'ont guère en commun que de s'être à la fois confrontés aux nombreux mythes issus des représentations cinématographiques et à une position de dépendance à l'égard de l'institution ou de leurs enquêtés. Quasiment en miroir de cet objet, composite, divisé et traversé par de nombreuses contradictions, les recherches sur la police ne présentent que peu d'unité. Les questionnements posés par ce dossier visent à faire dialoguer ces approches autour d'une sociologie du dévoilement de l'appareil policier capable de dépasser, d'interroger et de défaire les stéréotypes et notions de sens commun à son propos.

La majorité des travaux se sont concentrés sur la police au contact de la population, à la fois plus visible et plus accessible, si bien que le travail de patrouille dans les « quartiers » ou plus généralement, sur la voie publique⁴, le maintien de l'ordre dans les manifestations⁵ ou encore, la répression de la drogue⁶, pour ne citer que ces exemples, sont aujourd'hui rigoureusement documentés. Dans le même temps, des questionnements sociologiques plus ordinaires, à commencer par la composition et la stratification sociale de l'appareil policier, les divisions hiérarchiques et de classe qui traversent les spécialités policières, les commissariats et les services, demeurent encore trop souvent dans l'ombre.

Ensuite, longtemps restée chasse gardée des juristes, les objets policiers ont longtemps été vus comme de simples instruments du pouvoir politique, ce qui a souvent conduit à considérer que les lois s'appliqueraient mécaniquement⁷ et le regard sociologique a permis une mise en relief bienvenue. Mais les agents de l'ordre continuent trop souvent à apparaître comme désincarnés et coupés de leurs ancrages et trajectoires sociales, si bien qu'il devient difficile « de ne pas confondre les acteurs avec la législation qu'ils sont chargés de faire appliquer »⁸. Malgré quelques études sur les concours d'entrée des gardiens de la paix⁹,

¹ Mainsant Gwénaëlle, « Du juste usage des émotions. Le rôle institutionnel des policier(e)s chargé(e)s de la lutte contre le proxénétisme », *Déviance et Société*, 2010/2 (Vol. 34), p. 253-265. Castagnino Florent, « Séparer pour mieux surveiller. Spatialité des risques et pratiques de surveillance en Gare du Nord », *Flux*, 2016/1 (N° 103-104), p. 44-56. Pérona Océane, « Déqualifier les viols : une enquête sur les mains courantes de la police judiciaire », *Droit et société*, 2018/2 (N° 99), p. 341-355.

² Bonelli, Laurent. « Les modernisations contradictoires de la police nationale », Willy Pelletier éd., *L'État démantelé. Enquête sur une révolution silencieuse*. La Découverte, 2010, p. 102-117. Jobard Fabien, de Maillard Jacques, *Sociologie de la police. Politiques, organisations, réformes*. Armand Colin, « U », 2015, 304 pages.

³ Chauvenet Antoinette, Monjardet Dominique, Ocqueteau Frédéric, *Notes inédites sur les choses policières, 1999-2006*. Paris : La Découverte, 2008. Schlosser Jean-Michel, *La formation des policiers de 1960 à nos jours – Impact et résonance des politiques publiques de sécurité sur les professionnalités policières en France de 1960 à nos jours*. Thèse de doctorat en sociologie, Université de Reims, 2018. Ocqueteau Frédéric, *Mais qui donc dirige la police ? Sociologie des commissaires*, Paris, Armand Colin, 2006.

⁴ Boucher Manuel, « Police de rue, habitants des quartiers populaires et usage de la force. Analyse d'un processus de défiance réciproque », *Pensée plurielle*, 2014/2 (n° 36), p. 77-109. De Maillard- Jacques, Hunold Daniela, Roché Sébastien *et al.*, « Les logiques professionnelles et politiques du contrôle. Des styles de police différents en France et en Allemagne », *Revue française de science politique*, 2016/2 (Vol. 66), p. 271-293. Gauthier Jérémie, « Esquisse du pouvoir policier discriminant. Une analyse interactionniste des cadres de l'expérience policière », *Déviance et Société*, 2010/2 (Vol. 34), p. 267-278.

⁵ Fabien Jobard et Olivier Fillieule, *Politiques du désordre. La police des manifestations en France*, Paris, Seuil, 2020.

⁶ Bugnon Géraldine, Duprez Dominique. « Les rapports entre jeunes délinquants et police au Brésil au prisme des logiques pénales, policières et territoriales », *Déviance et Société*, 2014/3 (Vol. 38), p. 311-337.

⁷ Bourdieu, Pierre. « La force du droit ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 64, septembre 1986. p. 3-19.

⁸ Spire Alexis, « L'asile au guichet. La dépolitisation du droit des étrangers par le travail bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007/4 (n° 169), p. 4-21.

⁹ Gautier, Frédéric. *Aux portes de la police. Vocations et droits d'entrée : contribution à une sociologie des processus de reproduction des institutions*. Thèse de sociologie. Université Lille 2, 2015.

des études sociodémographiques quantitatives ou sur les idéologies professionnelles¹, cet enjeu est encore largement sous-exploré. Comment comprendre les perceptions qu'ont les agents de l'ordre des populations qu'ils encadrent, de ce que la police devrait être ou faire, sans tenir compte des propriétés sociales, des trajectoires et des rapports de force entre ceux qui la peuplent ?

Premièrement, ceci conduit à négliger une dimension fondamentale de la police d'encadrement et de répression des étrangers, des couches populaires et des plus démunis : il s'agit du travail le plus dévalorisé en interne de l'institution policière, dans laquelle « le grand bandit fait le grand policier »². Enquêter sur les « seigneurs de la police », qui sont le plus souvent les plus dotés en capital scolaire, issus des milieux les plus aisés et se valorisent de pouvoir se réserver le traitement de délinquants plus dangereux, plus astucieux, moins violents ou plus éduqués permet en creux d'appréhender les stigmates accolés aux policiers de voie publique qui accomplissent pour leur part le « sale boulot »³, le « mal nécessaire »⁴.

Deuxièmement, on entretient ce faisant l'illusion d'une transformation de l'institution policière avec pour seul horizon le « respect de la loi » avec pour corollaire le contrôle de ceux qui sont chargés de l'appliquer. Cette illusion repose sur une double fiction : la fiction de la cohérence et de l'univocité de la loi d'une part⁵ et celle que les policiers en charge d'appliquer des législations défavorables aux immigrés ou aux mouvements sociaux peuvent en toutes circonstances combiner courtoisie et usage de la force⁶, d'autre part. Il s'agit donc d'étudier comment cette combinaison se fait in situ. Au demeurant, le propre de la position de l'agent subalterne est qu'il est contractuellement tenu de s'exécuter en dépit de l'opinion qu'il se fait d'une situation. Il paraît donc bien plus fécond de considérer les univers sociaux dans lequel le droit se produit et s'exerce⁷, l'importance des interactions qui s'instaurent entre les divers protagonistes en présence ainsi que les dilemmes moraux qu'elles suscitent chez les professionnels du droit, agents de la chaîne pénale chez qui, au demeurant, il n'y a pas de consensus⁸. Que ce soit sur l'opportunité d'interpeller une personne, de la placer en garde-à-vue, d'enclencher ou d'abandonner les poursuites judiciaires en passant par l'usage de la force, il n'y a pas d'accord entre les acteurs.

Troisièmement, cette absence conduit à donner de la force à l'entreprise institutionnelle permettant de présenter la police comme un bloc uniforme d'une part et de faire la part belle aux interprétations hâtives sur les agents de première ligne, d'autre part. Ces derniers seraient touchés par un « manque de formation » alors même que celle-ci est de plus en plus étoffée en direction d'agents qui sont par ailleurs de plus en plus diplômés⁹, disposeraient d'un pouvoir d'autonomie fort à l'égard d'une hiérarchie ou d'acteurs politiques trop souvent présentés comme permissifs¹⁰.

Pour répondre à toutes ces questions, les contributions rassemblées dans ce dossier sont toutes issues d'enquêtes empiriques solides et récentes et font la part belle aux travaux de jeunes chercheurs.

¹ Coulangeon Philippe, Pruvost Geneviève, Roharik Ionela, « Les idéologies professionnelles. Une analyse en classes latentes des opinions policières sur le rôle de la police », *Revue française de sociologie*, 2012/3 (Vol. 53), p. 493-527.

² Proteau Laurence, « Vision doctrinale et divisions pratiques. De quelques contradictions structurelles entre proximité et police », *Journal des anthropologues*, 2007/1-2 (n° 108-109), p. 249-277.

³ Hughes Everett C., *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 1996.

⁴ Fassin Didier, « Pouvoir discrétionnaire et politiques sécuritaires. Le chèque en gris de l'État à la police », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2014/1 (N° 201-202), p. 72-86.

⁵ Brodeur, Jean-Paul. « Police : mythes et réalités », *Criminologie*, 1984, 17 (1), 9-41.

⁶ Jobard Fabien, « Colères policières », *Esprit*, 2016/3 (Mars - Avril), p. 64-73.

⁷ Bourdieu, Pierre. « La force du droit ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 64, septembre 1986. p. 3-19.

⁸ Becker, Howard S. *Outsiders*. Paris : Métailié, 1985

⁹ Pruvost Geneviève, Roharik Ionela, « Comment devient-on policier ? 1982-2003. Évolutions sociodémographiques et motivations plurielles », *Déviance et Société*, 2011/3 (Vol. 35), p. 281-312.

¹⁰ Fassin Didier, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*. Paris : Seuil, 2001.

Du côté de l'Etat, de la politique, des institutions

Le dossier s'ouvre sur des contributions portant sur l'effectivité des réformes entamées au sein des polices. Il commence par une contribution de **Jean-Michel Schlosser** qui entre dans la boîte noire de la réforme de la police nationale de 1995, dite des corps et carrières, qui a induit de profonds bouleversements sur les relations professionnelles, les rapports entre corps et in fine, des façons de « faire la police ». L'article articule l'analyse et des recommandations légales et la réception de cette réforme par ceux et celles qui l'ont vécue en fonction de leurs positions et dispositions. La réforme des polices semble être une question centrale dans la réforme de l'Etat, ainsi que l'analyse **Rose Nadine Mahoula Ndjokwe** dans son article sur les réformes de la police au Cameroun dans les années 1960. Celles-ci sont toutefois insuffisantes à combler toutes les faiblesses déontologiques de l'appareil policier face aux insurrections nationalistes comme antinationalistes. Une autre réforme, celle de la professionnalisation de la police militaire au Brésil par le biais de l'entrée des savoirs universitaires critiques, est analysée par **Ahmet Ilbas**. Fondée sur une enquête par questionnaire et entretiens sur une cohorte de policiers, l'étude montre que si ces savoirs sont bien intégrés par les agents, en quête d'enrichissement ou de reconversion professionnelle, leur pénétration demeure limitée par l'institution policière, peu ouverte à ces savoirs. Enfin, **Adrien Mével** explore la professionnalisation de la police municipale dans l'Ouest de la France et la diversité des stratégies de légitimation chez les professionnels qui occupent une position subalterne dans le paysage policier. Il montre que les stratégies de professionnalisation s'adosent à des attitudes contrastées à l'égard des pouvoirs politiques locaux.

Les policiers au travail

Ce deuxième axe s'intéresse à la manière dont les policiers travaillent et dont la police travaille les policiers, à commencer par le concours d'entrée et les candidatures de gardien de la paix étudiées par **Frédéric Gautier**. Loin d'être tous en échec scolaire, racistes, « fachos » ou même « réacs », se croyant au-dessus des lois, ou encore partisans du tout répressif, l'article démonte méthodiquement les clichés et stéréotypes les plus répandus en montrant la diversité des dispositions et des trajectoires des impétrants. Réflexions poursuivies par **Laurence Proteau** qui analyse une trajectoire d'un gardien de la paix comme révélateur de l'espace des positions, de la division du travail et qui éclaire les conditions d'ajustement ou de désajustement aux différents postes qu'il occupe. La question de la hiérarchisation des tâches et des métiers policiers, notamment à travers la qualification des infractions, est quant à elle abordée par la contribution de **Marion Guenot** sur la police du patrimoine criminel. Elle montre comment la sélection des dossiers permet au service et donc, à ceux qui le peuplent, de s'anoblir. Les affaires les plus prisées sont celles qui relèvent de la délinquance en col blanc ou du crime organisé et permettent d'en indemniser les victimes tout en mettant en cause les infracteurs. Le rapport à ces derniers est analysé par **Narcisse Landry Kevis Kossi** dans son article sur le tribunal de police à Bangui, en République Centrafricaine. L'article montre la mauvaise image qu'ont les justiciables centrafricains de l'action de la police, traversée par les manques de moyens, la corruption et le népotisme qui renforcent l'inégalité d'accès à la justice. Il explore l'action des ONG qui tentent de contrebalancer cet état de fait. Enfin, **François-Xavier Dubeau** étudie les rapports qu'entretiennent les policiers aux assistantes sociales, rapport ambivalent marqué par à la fois par la volonté de collaborer et de s'affirmer dans son groupe professionnel : « je ne suis pas flic » diront les unes, « je ne suis pas assistante sociale », diront les autres. Au-delà de ces affirmations déjà bien connues des sociologues, l'homogénéité sociale, la nécessité de travailler ensemble et des valeurs communes se font jour dans le cadre de ces coopérations.

Police politique

Les deux dernières contributions de ce numéro ethnographient la police politique et la violence politique, dans deux directions. La première, par **Ousmanou Nwatchoc** et **René Meka Avoulou**, est l'analyse du maintien du groupement spécial d'opérations (GSO) par-delà les affrontements politiques et les troubles qui ont rythmé les années 1990. La mobilisation de cette unité en contexte de simple mobilisation de masse soulève des questionnements chez les opposants au gouvernement, tandis que les enquêtes de terrain présentées dans l'article montrent une forme de normalisation et une adaptation du GSO au contexte sécuritaire. La seconde, enfin, est la contribution de **Caroline Guibet-Lafaye** qui étudie l'usage de la violence politique de l'extrême-gauche italienne dans les années 1960 à 1980. A rebours des analyses réalisées jusqu'alors sur l'Italie à cette période, elle montre que la violence politique, plutôt que de s'inscrire dans une « escalade » des conflits, est présente dès l'origine et est mise en avant selon des logiques de violence insurrectionnalistes ou défensives, selon les cas.